

En Bref:

Culture	Observations (cliquer sur l'item pour accéder à la page).	Indicateur de risque	Informations
maïs	Insectes foreurs		<ul style="list-style-type: none">Rappel du contexte 2021 sur la pyrale et la sésamie
	Pyrale		<ul style="list-style-type: none">Début du suivi, aucune capture.
	Sésamie		<ul style="list-style-type: none">Début du suivi, aucune capture.
	Informations		<ul style="list-style-type: none">Les semis majoritairement sont terminés et les stades sont en mLes stratégies contre les corvidés et les ravageurs du sol.Zoom sur la géomyze

Légende :

Risque global très faible

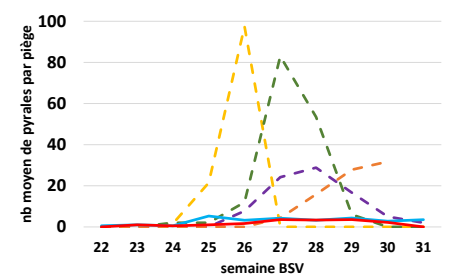
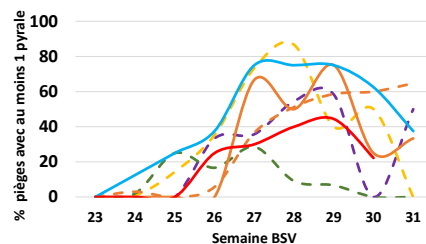
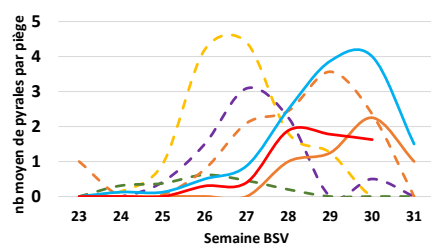
Risque global très fort

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont invités à remplir à chaque fois le formulaire de déclaration en ligne ([formulaire : cliquez-ici](#)). Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement en « nuisible ». Pour les choucas de tours un numéro vert a été mis en place par la chambre d'agriculture 0801 902 369.

MAÏS

Pyrale et sésamie : Rappel du contexte de 2021

L'année 2021, avec un mai/juin particulièrement froid et humide, a été l'une des plus tardive des 6 dernières années. Les 1ers papillons ont été capturés entre les semaines 24 et 26, dans la partie sud Ille-et-Vilaine et sud-ouest Morbihan. Soit 2 à 3 semaines plus tard que les années précédentes. Il s'agit également d'une des années avec la plus faible pression. Les captures ont été principalement faites en Ille-et-Vilaine, dans le Morbihan, la pointe sud-ouest du Finistère et à l'est des Côtes d'Armor. Dans la majorité des cas, moins de 10 pyrales étaient capturées pendant toute la période de suivi. L'hiver doux et humide a probablement limité la survie des populations. Le pic de vol a été cependant enregistré, comme l'année dernière, entre la 2ème et 3ème semaine de juillet. (graphique 1, 2 et 3 ci-dessous).

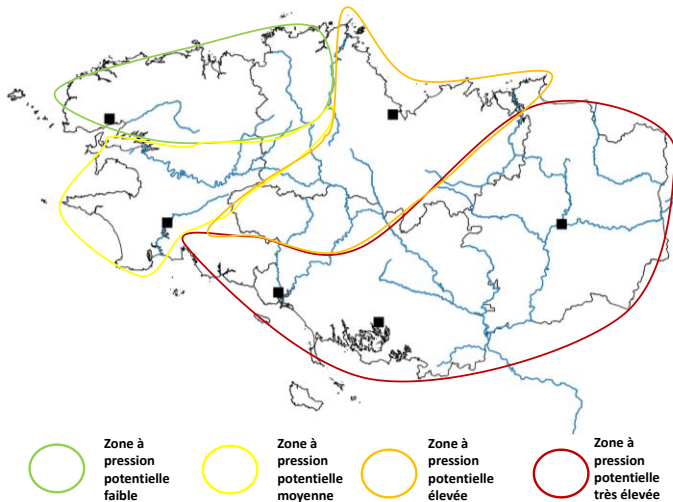


Graphiques 1, 2, et 3 : de gauche à droite. Pluriannuelles de l'évolution hebdomadaire du nombre moyen de pyrales par piège phéromone, du % de piège à phéromone positif et du nombre moyen de pyrales par piège lumineux.

Concernant l'activité larvaire, l'infestation est à l'image du vol de la pyrale, la plus faible des 6 dernières années avec 0.12 larve/pied contre 0.17 larve/pied l'année dernière. Cette faible infestation se retrouve dans les dégâts observés (sciures, galeries, épis tombés...) qui ont été également très faibles par rapport à l'année précédente. Plus localement, deux parcelles autour de Grand-Fougeray, ont cependant eu plus de 0.5 larve/pied. A noter qu'en 2021, 90% des parcelles du réseau n'avait pas reçu de traitement contre 75% en 2020. Ce qui renforce l'effet année sur la faible pression observée.

L'autre particularité de l'année 2021 est le suivi de la sésamie. La sésamie est un autre papillon foreur proche de la pyrale. Sa présence avait été avérée en 2020 avec des captures pendant plusieurs semaines, essentiellement en Ille-et-Vilaine. Pour 2021 et afin de suivre ce ravageur des pièges à phéromone ont été disposés, complétés par le suivi en piège lumineux. Le ravageur a été capturé de nouveau cette année, dans le sud de l'Ille-et-Vilaine et Morbihan, mais là aussi en faible nombre. Il sera de nouveau suivi cette année.

Pour l'année 2022



La carte ci-contre, déjà présentée l'année dernière, est issue d'un travail de synthèse d'après les observations faites l'année précédente. Les zones à pression potentielle, prennent en compte les captures enregistrées ainsi que le niveau d'infestation larvaire. Pour la zone verte, on ne s'attend pas à capturer de pyrale alors que pour la zone rouge on s'attend à capturer de la pyrale précocement, ainsi que de la sésamie dans la zone sud.

Pyrale

Contexte d'observations et suivi des vols pour cette semaine

Le chaud et sec caractérisent ce début de la campagne 2022, il est donc attendu un vol beaucoup plus précoce que l'année dernière.

Les 1ers pièges ont été disposés la semaine dernière et les 1ers relevés n'ont pas permis la capture du ravageur.

L'ensemble des pièges seront installés pour la semaine prochaine.



B Des méthodes de luttes alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs, il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

Pour plus d'informations : [cliquez-ici](#)

Sésamie

Contexte d'observations et suivi des vols pour cette semaine

La sésamie a une période d'émergence plus précoce que la pyrale, elle n'a cependant pas encore été capturée dans les pièges du réseau.

Pour en savoir plus sur ce ravageur, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis : [Sésamie cliquez-ici](#)



Désherbage mécanique du maïs

Informations dans [le BSV n° 14 du 17/05/2022](#)

Zoom sur

Géomyza

Description de l'insecte :

L'adulte est une mouche presque entièrement noire de 3.5 mm de long avec 3 points sur les ailes. La larve est de couleur blanc laiteux et d'une longueur de 6 mm au dernier stade larvaire. Les adultes émergent lorsque la température moyenne au niveau du sol est de 10°C. La ponte a lieu en mai, juin.

Symptômes :

Le premier symptôme est le flétrissement de la dernière feuille (symptôme visible actuellement dans les parcelles) causé par la larve qui s'introduit entre le coléoptile et la première feuille. Puis, le dessèchement gagne les autres feuilles et la plante meurt rapidement. Un autre symptôme caractéristique est l'épaississement du collet de la plantule qui lui donne un aspect « plant de poireau ».

Surveillance :

La surveillance doit être effectuée des stades « levée » à « 10 feuilles ».

Les situations à surveiller : toute date de semis, en priorité les parcelles non protégées au semis avec un insecticide efficace. Seules les protections au semis sont efficaces.



Flétrissement de la 1^{ère}
feuille

Source : Arvalis



Gonflement du collet
(poireautage)

Source : Arvalis

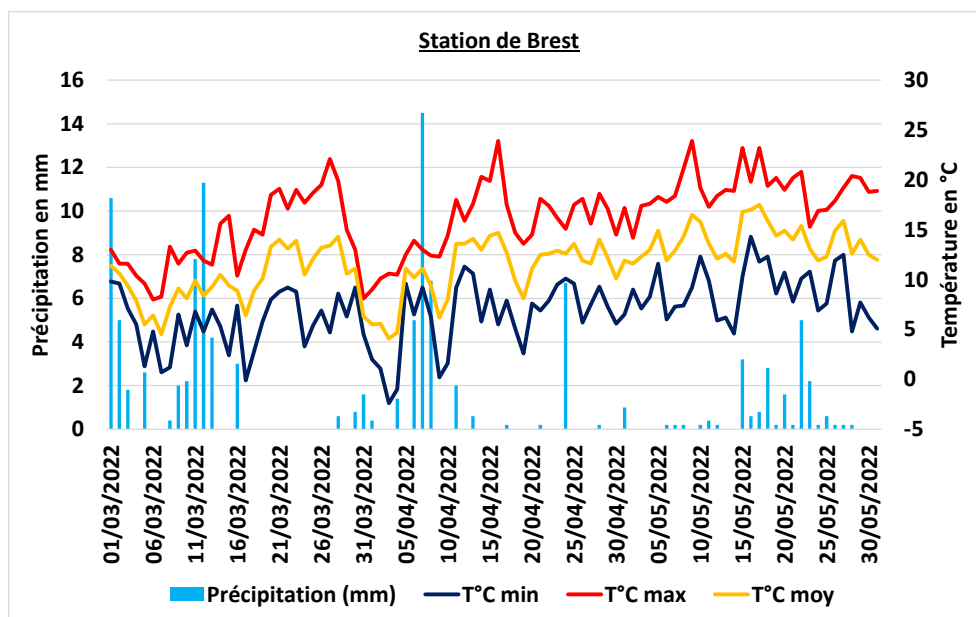
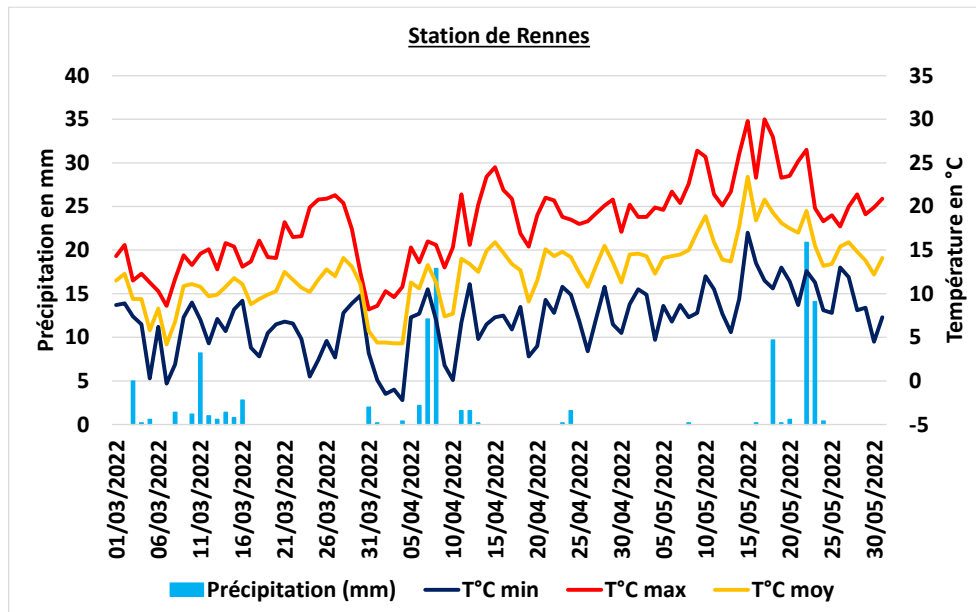


Apex touché (couleur brune)

Source : Arvalis

ANNEXES

Bilan Météo



Données météorologiques entre 1^{er} mars et le 31 mai 2022 pour les villes de Rennes (35) et de Brest (29). Source : MétéoData

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

AGRICULTEURS, AGRIAL, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE, CETA 35, D2N, EILYPS, EUREDEN, GARUN LA PAYSANNE, HAUT -BOIS NEGOCE, INRAE, INNOVAL, LYCEE DE BREHOULOU, LE GOUESSANT, LA SOURCE BRETAGNE TERDICI.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Lise Lollivier
Animateur inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41 -

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry 35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Damien Leclercq
Animateur Grandes Cultures - Tél : 02 23 21 21 17 -

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.